

# Charte de l'ALBS ATHLETISME

Prénom et Nom de l'Athlète : \_\_\_\_\_

La charte du club permet la bonne marche du club et aide les dirigeants, entraîneurs, athlètes et parents dans leurs rôles respectifs. Adhérer au club en prenant une licence, c'est s'engager à

respecter l'éthique du club et de l'athlétisme.

Les athlètes, entraîneurs et dirigeants représentent le club et doivent en donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le stade qu'en dehors.

Le non-respect de ces règles pourra, le cas échéant, donner lieu à des mesures que le Président et le bureau jugeront nécessaire pouvant aller jusqu'à la l'exclusion temporaire ou définitive.

## L'Athlète

- s'engage à faire preuve de politesse, à respecter les règles et l'autorité des entraîneurs, des dirigeants du club, et des officiels lors des compétitions
- s'engage à respecter l'ensemble des élèves du club.

- s'engage à disposer d'une tenue et d'un équipement adapté à la pratique de l'athlétisme
- s'engage à respecter le matériel mis à sa disposition, à l'utiliser selon les règles de sécurité, à le ranger après l'entraînement, à garder les locaux propres et en bon état.
- s'engage à faire preuve d'assiduité et de ponctualité en respectant les heures d'entraînement fixées.
- s'engage à participer aux compétitions (au moins 2 sur l'année).

## Les parents, véritables collaborateurs du club

- s'engage à s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de déposer son enfant.
- s'engage à récupérer son enfant sur le stade ou au gymnase aux horaires prévus.

Signature athlète

Signature parents

Signature du Président

